

Boîtes d'alarmes d'incendie.

- 5 Bonane et N. Front.
6 Onal et Decatur.
7 Bonane et Royale.
8 Bienville et Decatur.
9 St-Louis et Royale.
10 Onal et Chartres.
11 Bienville et Decatur.
12 Onal et Decatur.
13 Bienville et Decatur.
14 Station de police du 5ème précinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Fauchon et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
20 St-Philippe et Decatur.
21 St-Louis et N. Remparts.
22 Canal et N. Remparts.
23 Canal et Tchoupitoulas.
24 Canal et Camp.
25 Natchez et Tchoupitoulas.
26 Natchez et Tchoupitoulas.
27 Poydras et Sud Peters.
28 Poydras et Magasin.
29 Gravier et Magasin.
30 Poydras et Camp.
31 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
32 Gravier et St-Charles.
33 Commun et Carondelet.
34 Canal et Baronne.
35 Canal et Dryades.
36 Poydras et Remparts.
37 Girard et Remparts.
38 Magasin et Girard; Pompe No 6.
39 Lafayette et Delta.
40 Julie et Water.
41 Julie, entre Commerce et Tchoupi-
toulas.
42 St-Joseph et Sud Peters.
43 St-Joseph et Camp.
44 Julie et St-Charles.
45 Magasin, près Poyfarré, Pompe
No 6.
46 Callope et Peters.
47 Callope et Association.
48 Erato et Constance.
49 Callope et Camp.
50 Callope et Carondelet.
51 St-Charles et Raton.
52 Ave Howard et St Remparts.
53 Callope et Freret.
54 Julie et Libère et St Robertson,
Workhouse.
55 Ave. Tulane et S. Basin, Sta-
tion de Police du 1er Précinct.
56 Ave. Tulane, près S. Liberté.
57 Ave. Tulane et S. Claiborne.
58 Poydras et S. Claiborne.
59 Poydras et Freret.
60 Lafayette et Miro.
61 Palmgrè et S. Roman.
62 Avenue Tulase et Dupré.
63 S. Broad et Palmgrè.
64 Avenue Tulase et S. Toult.
65 Erato et Magnolia.
66 Magnolia et Clio et Callope
67 Erato et Franklin.
68 Terpsichore et Franklin.
69 Melpomène et Dryades; Pompe
No 26.
70 Tête de la rue Thale.
71 Hunter et Tchoupitoulas; Pom-
pe No 1.
72 Henderson et Front.
73 Tchoupitoulas, près Orange,
Pompe No 12.
74 Race et Association.
75 Race et Magasin.
76 Terpsichore et Chippewa; 2ème
Station de Police.
77 Religieuse et Market.
78 Melpomène et Camp.
79 St-James et S. Peters.
80 Follété et Chippewa.
81 Follété et Orange.
82 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
83 St-André et Fulton.
84 Terpsichore et Carondelet.
85 St-Ancré et Magasin.
86 St-Charles Avenue et Felicité.
87 St-André et Pryanée.
88 St-André et Magnolia; Pompe
No 27.
89 Jackson et Rousseau; H. et L.
Co. No 1.
90 Jackson et Collège.
91 Association et Sorapuru.
92 Tchoupitoulas et Sorapuru.
93 Jackson et Carondelet.
94 Jackson et Liberté.
95 Harmonie et Constance.
96 Première, près St-Charles, Pom-
pe Chimphe No 2.
97 Dryades et Howard.
98 Deuxième et Chestnut.
99 Troisième et Tchoupitoulas.
100 Quatrième et Laurent.
101 Cinquième et Pryanée.
102 Sixième et Dryades.
103 Avenue Washington et Chip-
pewa.
104 Washington et Camp, Pompe
No 22.
105 Washington et Magnolia.
106 Sixième et S. Remparts.
107 Association et Association.
108 Septième et Fulton.
109 Neuvième et Magasin.
110 Harmonie et Tchoupitoulas.
111 Huitième et Chestnut.
112 Harmonie et Pryanée.
113 Harmonie et Carondelet.
114 Basin près Conti, H & L No 4.
115 Canal et M. J. Johnson.
116 Toulouse et Liberté.
117 Douane et N. Remparts.
118 St-Louis et N. Villieré.
119 St-Louis et N. Claiborne.
120 St-Louis et N. Prieur.
121 Bienville et N. Derbigny.
122 Bienville et N. Johnson.
123 Canal et N. Bochebave.
124 Canal et N. Dupré.
125 Conti et N. Broad.
126 Canal et N. Géolia.
127 Canal et N. Alexandre.
128 Bienville et avenue N. Hagan.
129 Louise et avenue Carrollton.
130 Alexandre et Charmin N. Metal-
lic.
131 Eplanade et N. Remparts.
132 Toulouse et Bourgogne.
133 St-Pierre et N. Claiborne; Pom-
pe No 21.
134 Dumaine et St-Claude; Pompe
No 6.
135 Pauline et Liberté.
136 Eplanade et Liberté.
137 Chemin du Bayou et N. Claib-
borne.
138 Ursulines et N. Prieur.
139 Ursulines et N. Broad.
140 Chemin du Bayou et Galvez;
Pompe No 3.
141 Ste-Anne et N. Miro.
142 Dumaine et N. White.
143 Eplanade et Dupré.
144 Eplanade et Pont du Bayou
Station de Chars.
145 Dumaine et avenue Hagas.
146 Eplanade et Bourbon.
147 Tour et Royale.
148 Bourbon et N. Remparts.
149 Champs-Elysées, près Dau-
blod;
Station de Police du 5ème pré-
cinct.
150 Touro et N. Villieré.
151 Annette et Marais.
152 Lapeyrouse et Claiborne.
153 N. Claiborne et St-Antoine.
154 N. Claiborne et Champs-Elysées
155 Fran- et et Grant.

VENTES A L'ENCOAN.

Geo. St. Paul

Succession de JAYME FRIGOLA et CATHERINE OHRISTEN, sa femme.

A L'ENCOAN, JEUDI, 5 MARS 1908, A MIDI.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

Nos 1424-26 RUE ST-CLAUDE, Joli Cottage Double.

No 717 RUE MANDEVILLE, Joli Cottage Simple.

Nos 1433-35 RUE MARGNY, Bon Cottage Double.

No 2248 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

VENTES A L'ENCOAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de JAYME FRIGOLA et CATHERINE OHRISTEN, sa femme.

A L'ENCOAN, JEUDI, 5 MARS 1908, A MIDI.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

Nos 1439-41 RUE MARGNY, Cottage Double.

No 631 RUE KERLEREC, Cottage Simple.

No 2252 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

PAR GEO. ST-PAUL, ENCOANTEUR.

VENTES A L'ENCOAN.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de JAYME FRIGOLA et CATHERINE OHRISTEN, sa femme.

A L'ENCOAN, JEUDI, 5 MARS 1908, A MIDI.

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

Nos 1439-41 RUE MARGNY, Cottage Double.

No 631 RUE KERLEREC, Cottage Simple.

No 2252 RUE NORD ROBERTSON, Joli Cottage Simple.

PAR GEO. ST-PAUL, ENCOANTEUR.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé le 29 janvier 1908, dans l'affaire et contre intitulées et numérotées dans le moment et à l'endroit mentionnés ci-dessus...

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé le 29 janvier 1908, dans l'affaire et contre intitulées et numérotées dans le moment et à l'endroit mentionnés ci-dessus...

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, signé le 29 janvier 1908, dans l'affaire et contre intitulées et numérotées dans le moment et à l'endroit mentionnés ci-dessus...

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

La Compagnie d'Assurances Liverpool & London & Globe. Plus de \$71,000,000 de pertes payées dans les Etats-Unis.

TELEPHONE 986 INCORPORÉ EN 1855. CHAS. JANVIER, E. CRAIG, FREDERICK LEE, W. P. HAUL, Président, Vice-Président, Vice-Président, Secrétaire.

F. A. BRUNET, HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER. 615 RUE ROYALE. ALLIAGES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif. A. M. HILL, 635 rue du Canal.

Un Assortiment Complet de Cadeaux Sortables pour les Fêtes, tels que Bracelets, Montres en Or, Belles Pendules et Statues.

L'ABEILLE - DE LA - Nlle-Orléans. CUMBERLAND TELEPHONE 2096-R. Illustration d'un homme en costume.

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Morris Wersba vs W. Friedman Co., Ltd.

No 44,822 - Cour Civile de District.

MERCEDE 15 FEVRIER 1908.

A 11 HEURES A.M.

Sur les Lieux.

126 RUE CARONDELET.

- 1. Un lot de marchandises et installations en bloc.
2. Comptes courants.
3. Droits d'occupation du local jusqu'au 1er octobre 1908.

Conditions - Comptant.

GEO. ST. PAUL, ENCOANTEUR.

Place Main, 68 et 70, St-Roch, Carondelet.

Ph. M. Galt, avocat pour le receveur Bid-
dell, A. Loh.

2 fév - 29 13

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael H. Ebera

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

parcasse d'Orléans - No 84,708 - Division

A - Avis est par le présent donné aux

personnes intéressées d'avoir à déclarer

dans les dix jours qui suivent la présente

notification les raisons (s'il en est) en

raison de la présente notification

et de la distribution présentée par

Adolf Dreyer, administrateur de cette

succession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Michael H. Ebera

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

parcasse d'Orléans - No 84,708 - Division

A - Avis est par le présent donné aux

personnes intéressées d'avoir à déclarer

dans les dix jours qui suivent la présente

notification les raisons (s'il en est) en

raison de la présente notification

et de la distribution présentée par

Adolf Dreyer, administrateur de cette

succession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

cession, et de la distribution pré-

sentée par Adolf Dreyer, ad-

ministrateur de cette succession, et de

la distribution présentée par Adolf

Dreyer, administrateur de cette suc-

CHARTER

UNITED STATES OF AMERICA, STATE

OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS,

BE IT KNOWN that on this thirtieth

day of month of February, 1908, at

the Parish of Orleans, in the State of

Louisiana, before me, HERBERT TOUPO

WLOKOWSKI, a notary public in and for the Parish

of Orleans, in Louisiana, and duly sworn,

presented to me the following persons,

to-wit: HERBERT TOUPO WLOKOWSKI,

and others, who have declared that

they have organized and do hereby

organize a corporation, the name of

which is to be the City of New Orleans,

Louisiana, and that they have

adopted the following articles of

association, to-wit:

ARTICLE I.

The name and title of the corporation hereby

formed is declared to be THE CITY OF

NEW ORLEANS, LIMITED, under which name it

shall have and carry on its business, and

for the period of ninety years, and shall

have and exercise for the purposes of the business

the same powers and authority as are

vested in and conferred upon the

corporations and especially of Art No 98

of the Statutes of Louisiana, and of

the laws of the State of Louisiana

relative to the organization of

corporations and especially of Art No 98

of the Statutes of Louisiana, and of

the laws of the State of Louisiana

relative to the organization of

corporations and especially of Art No 98

of the Statutes of Louisiana, and of

the laws of the State of Louisiana

relative to the organization of

corporations and especially of Art No 98

of the Statutes of Louisiana, and of

the laws of the State of Louisiana

relative to the organization of

corporations and especially of Art No 98

of the Statutes of Louisiana, and of

the laws of the State of Louisiana

relative to the organization of

corporations and especially of Art No 98

of the Statutes of Louisiana, and of

the laws of the State of Louisiana

relative to the organization of

corporations and especially of Art No 98

of the Statutes of Louisiana, and of

the laws of the State of Louisiana

relative to the organization of

corporations and especially of Art No 98

of the Statutes of Louisiana, and of

the laws of the State of Louisiana

relative to the organization of